

6. Aménagement du parc urbain de Saint-Jean

La ville de Petit-Bourg a en projet, l'aménagement d'un parc urbain situé à Saint-Jean et consacré au sport, à la détente et à la promenade. Ce parc urbain abritera des terrains omnisports, des espaces de rencontre et de convivialité ainsi qu'un parcours sportif. Cet équipement a également pour vocation d'offrir des liaisons piétonnes entre différents quartiers (place de la mairie, Assainissement, Saint-Jean et les Hauts de Saint-Jean).

L'axe fort du projet est le retraitement des berges de la ravine onze heures et la suppression des rejets directs d'eaux usées, afin d'améliorer et de pérenniser la qualité de l'environnement.

L'estimation prévisionnelle de l'opération est de 1. 802 581 €HT qui se décompose comme suit :

POSTE 1	ETUDES TECHNIQUES	235 170 ,00€
POSTE 2	TRAVAUX VRD et EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 567 411,00€
POSTE 3	ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE (suivi et conduite des procédures lancées, coordination avec la ville, montage des dossiers....)	90 000,00€
TOTAL HT		1 892 581 €

Considérant l'intérêt de cet aménagement pour le bien être de la population, **le conseil municipal a décidé à l'unanimité**

- **De donner un avis favorable sur l'opportunité de ce projet**
- **D'adopter le plan de financement prévisionnel suivant :**

FEDER 3.3	48%	908 439 €
REGION	27%	510 997 €
COMMUNE	25%	473 145 €

- **De lancer la consultation pour le choix du mandataire.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération » ;**